



Avantages et exonérations, suite à la réforme fiscale israélienne applicable aux nouveaux immigrants

publié le 12/10/2010, vu 6672 fois, Auteur : [Emmanuel Charbit, Avocat](#)

Tableau récapitulatif des avantages fiscaux et exonérations d'impôts pouvant bénéficier aux nouveaux immigrants en Israël ("Olim")

Tableau récapitulatif des avantages fiscaux avant et après la réforme de 2007 en Israël, relative aux nouveaux immigrants:

Type d'avantages et exonérations	Ancien statut	Statut actuel
Nouvelles règles fiscales relatives à un Résident israélien de retour, compris comme un nouvel immigrant, au regard de la loi fiscale	Néant.	Les nouvelles règles fiscales étendent les avantages fiscaux proposés aux résidents de retour, également aux nouveaux immigrants et sous les mêmes conditions. Le nouveau statut sera accordé aux personnes qui ont résidé à l'étranger au moins 10 ans depuis la date où ils ont quitté Israël.
Exonération sur les revenus "passifs" (intérêts, dividendes, loyers, etc.)	Accordée aux nouveaux immigrants uniquement sur une période de 5 ans	Accordée pour une période de 10 ans aux nouveaux immigrants et résidents israéliens de retour.
Exonération sur les revenus professionnels et les revenus du travail	Accordée pour 4 ans seulement aux nouveaux immigrants, propriétaires d'un commerce, 5 ans avant la date d'Alya.	

Sociétés gérées par des nouveaux immigrants	Néant	Exonération d'impôt sur les revenus de sociétés pour les sociétés actives à l'étranger et gérées et/ou possédées en totalité ou en partie (actions/parts) par un nouvel immigrant ou un résident israélien de retour.
Dispense de déclaration des revenus étrangers	Limitée	Totale pour les revenus sur lesquels porte l'exonération.
Délai d'ajustement et de choix du lieu de résidence	Néant	Un an depuis la période d'arrivée en Israël.

--

Emmanuel Charbit, Adv.

Admitted to practice in France and Israel

T +972 (0) 54 22 89 869

E-mail: emmanuel@charbitlaw.com

Internet: www.charbitlaw.com